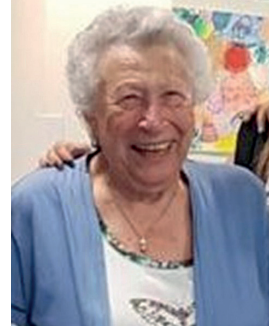




4 Rosenwiller Cimetière juif (Alsace 67)



Le terrain a vraisemblablement été accordé à la communauté juive avant 1366; il compte environ 6 500 tombes. C'est l'une des plus importantes nécropoles juives d'Alsace. Elle abrite une stèle de granit noir édifée à la mémoire de 174 Juifs originaires de 14 communes voisines et disparus dans les camps nazis. Dès juillet 1940, l'Alsace et la Moselle, annexées de fait par le régime nazi, sont déclarées "Judenrein" ("vidées de leur population juive"). Tous les Juifs sont expulsés vers les autres départements français. A compter de la fin 1942, l'ensemble du territoire français est occupé. Les Juifs ne sont plus en sécurité nulle part. Les arrestations se multiplient, suivies des déportations vers les

camps d'extermination où la plupart de ces derniers sont assassinés.

La dernière gardienne du cimetière fut Caroline BLOCH. Elle décéda en juillet 1945, moins de 15 jours après son retour de Cesancey (Jura) où elle avait trouvé refuge avec sa famille après l'expulsion des Juifs d'Alsace en 1940. La douleur d'avoir perdu Isidore et Julie, deux de ses enfants, ainsi que Benoît son petit-fils et Sarah sa belle-fille dans les camps de concentration, a eu raison de cette femme si énergique. Sa petite-fille, **Simone POLAK**, rescapée d'Auschwitz, transmet avec force la mémoire des camps et son vécu aux générations actuelles.

4 Rosenwiller Jüdischer Friedhof (Elsaß 67)

Das Gelände wurde wahrscheinlich der jüdischen Gemeinschaft vor 1366 zugesprochen, und zählt circa 6.500 Gräber. Es ist einer der bedeutendsten jüdischen Friedhöfe im Elsass. Da befindet sich eine Stele aus schwarzem Granit, zum Gedenken an die 174 Juden aus 14 Nachbargemeinden, die in den Konzentrationslagern verstorben sind. Ab Juli 1940, werden die de-facto annektierten Elsass und Lothringen «Judenrein» erklärt. Alle Juden werden nach den anderen Französische Bezirken ausgewiesen. Ende 1942 ist ganz Frankreich besetzt. Die Juden sind nirgendwo mehr in Sicherheit. Sie werden festgenommen, eingesperrt und nach Konzentrationslagern de-

portiert wo die meisten ermordet wurden.

Die letzte Wärterin des Friedhofs war Caroline BLOCH. Sie starb im Juli 1945, kaum 15 Tage nach ihrer Rückkehr von Cesancey (Jura). Sie hatte dort Zuflucht gefunden mit ihrer Familie nach der Juden Räumung im Elsass in 1940. Der Tod in den Konzentrationslagern von Isidore und Julie, zwei von ihren Kindern, sowie ihr Enkelkind Benoît und ihre Schwiegertochter Sarah, war ein zu schweres Leid für diese so energische Frau. Ihre Enkelin **Simone POLAK**, Überlebende von Auschwitz, berichtet über ihr Erlebnis und vermittelt eindrucksvoll ihre Erinnerungen an die heutigen Generationen weiter.

ETAPE 4 LE CIMETIERE JUIF DE ROSENWILLER

La présence juive à Rosenwiller au fil des siècles Rosenwiller est sans conteste connu pour l'existence sur son territoire de la plus ancienne nécropole juive d'Alsace et l'une des plus importantes avec celles d'Ettendorf et de Jungholtz. Son emplacement, en lisière de forêt, transporte le visiteur dans un havre de paix et de sérénité. En l'an 1366, en vertu d'une Charte de l'empereur Charles IV, le magistrat et les bourgeois de Rosheim établissent un droit de péage payé pour les corps des Juifs morts passant par la banlieue de la ville. Ceci confirme donc la présence d'un cimetière. Cependant, à ce jour, aucun autre document n'atteste sa situation ni la date précise de sa création. Les premiers écrits relatant l'inhumation de plusieurs Juifs à Rosenwiller datent de 1621. On les trouve dans les livres de comptes du bailliage épiscopal de Dachstein, dont dépend le village. A son origine, aucune clôture ne protégeait le cimetière et aucune stèle en pierre ne marquait les tombes. Une simple planchette de bois était gravée du nom du défunt. Les diverses publications (Moïse Ginsburger, Marcel Mathis et Gerd Mentgen), ainsi que les recherches récentes de Louis Schlaefli, ne semblent pas confirmer l'existence d'une communauté importante dans la localité, contrairement à d'autres lieux proches, tels Rosheim, Mutzig ou Obernai. De la fin du XVIIIe au XXe siècle, la population juive du village n'est guère nombreuse et toujours en relation directe avec le cimetière israélite : les chefs de famille sont les « fossoyeurs » et gardiens du lieu. Cette fonction semble également être transmissible au sein d'une même famille. A Rosenwiller, l'on se rappelle encore de la maison juive appelée "s'Jùde Hüs". Le premier plan cadastral de Rosenwiller, réalisé en 1828, montre déjà l'implantation de cette maison dans la partie supérieure du village. D'après les informations des différents recensements de population du XIXe siècle, tout porte à croire que cette maison est bien celle dans laquelle ont habité les familles juives ayant exercé la fonction de fossoyeur du cimetière israélite. Le gardien/fossoyeur pouvait rejoindre le cimetière israélite sans avoir à remonter la rue Principale du village. Il suffisait pour cela qu'il emprunte le Jùdepfàd (ou sentier des Juifs, encore visible de nos jours). Ce sentier, accessible par l'arrière de sa maison, enjambait le ruisseau et menait à travers les jardins, champs et vergers presque directement en face de l'ancienne porte d'accès du cimetière. Les anciens du village se souviennent de la dernière famille juive à avoir habité "s'Jùde hüs", la famille Bloch, gardiens du cimetière. Elle était parfaitement intégrée dans la vie villageoise. Le partage, avec leurs voisins directs, lors des fêtes religieuses coulait de source. Par exemple, à Pâques le partage du pain azyme et le "Oschterlammele" étaient une pratique courante. De même, lors du Shabbat, Caroline Bloch sollicitait gentiment le voisinage, notamment pour l'allumage des bougies. En retour, elle donnait un paquet de café. Lors de l'expulsion des Juifs d'Alsace en juillet 1940, au moment de quitter Rosenwiller, la camionnette d'Isidore Bloch était trop petite pour emmener meubles, vaisselle et biens de la famille. Tout le surplus a été entreposé avec précipitation dans la grange de la voisine Françoise Meyer. Le mobilier de valeur a été monté au grenier à l'abri des regards de l'occupant allemand. Caroline Bloch avait une confiance totale en sa voisine Françoise Meyer, à qui elle a remis le registre du cimetière israélite, avant de quitter le village. Il a été caché sous le matelas du lit où dormaient les filles de Mme Meyer et fut restitué à Caroline Bloch à son retour en 1945. Celle-ci est décédée en juillet 1945, moins de 15 jours après être rentrée de Cesancey (Jura), où elle avait trouvé refuge. La douleur d'avoir perdu deux de ses enfants, Isidore et Julie, ainsi qu'un petit-fils Benoît et une belle-fille Sarah dans les camps de concentration, a eu raison de ce pilier de la famille. Sa petite-fille Simone Polak, fille de Julie et Judka Polak, a quant à elle échappé à la mort. Elle est née à Schirmeck. Plus tard, la famille s'installe à Saverne. C'est de là qu'elle est expulsée, avec sa mère et son petit frère, en juin 1940 vers Gevingey. Ce petit village de

450 habitants, situé dans le département du Jura, accueillera une partie de la famille Bloch. Le 27 avril 1944, Simone est arrêtée à Gevingey en même temps que sa mère Julie et son petit frère Benoît âgé de 11 ans. Elle est emmenée au camp de Drancy, plaque tournante en France de la déportation vers les camps de concentration. Elle y séjourne du 5 mai au 20 mai 1944. Puis un train la conduit au camp d'Auschwitz-Birkenau (convoi n° 74). A son arrivée, elle est immédiatement séparée de sa mère et de son frère, qu'elle ne reverra plus. Elle reste dans le camp de juin à octobre 1944, puis est déportée au camp de Bergen-Belsen du 2 novembre 1944 au 20 février 1945. Ensuite ce sera le camp de Raghun, où elle travaille du 23 février au 12 avril 1945, pour finir au camp de Theresienstadt du 24 avril au 8 mai 1945. Avant la guerre, Simone Polak passait ses vacances chez sa grand-mère maternelle, Caroline Bloch à Rosenwiller. Elle en garde d'émouvants souvenirs et un attachement particulier au village. Bibliographie : Collectif – Rosenwiller une présence juive au fil des siècles – I.D. L'Édition, 2020 (disponible à la mairie de Rosenwiller et à l'OT de Rosheim) POLAK (Simone) – Agis comme si j'étais toujours à tes côtés – Éd. Le Manuscrit Savoirs en collaboration avec Muriel Klein-Zolty, 2018 Le parcours de Marcel FISCH, déporté politique Il convient également de citer le parcours de Marcel Fisch de Rosheim, descendant d'une famille juive ayant habité Rosenwiller. Marcel Fisch est né le 29 septembre 1917 à Rosheim où son père, Marc Fisch, exploitait un commerce de "Ferrailles-Métaux-Chiffons-Soies de porc-Peaux de lapins". Exerçant la profession de commis boulanger, il effectue son service militaire de deux ans avant d'être rappelé sous les drapeaux au début du conflit. Démobilisé le 21 septembre 1940 à Senones (Vosges), il se retire dans cette commune près de ses parents et de son frère Ivan qui, après leur expulsion par les autorités allemandes en juillet 1940, s'étaient établis dans la petite localité de Châtas, près du Ban-de-Sapt (Vosges). Ayant trouvé un emploi comme boulanger à Senones, il est convoqué, de même que son frère Ivan, ajusteur à la SNCF et qui a retrouvé du travail dans une ferronnerie d'art à Epinal (Vosges), par l'Office du Travail. Ils sont tous les deux arrêtés par la Gestapo le 22 août 1943 en tant que réfractaires au S.T.O. (Service du Travail Obligatoire), puis comme Juifs. Avec son frère Ivan, Marcel Fisch est transféré, en wagons à bestiaux, et interné au camp de Cherbourg-Querqueville (Manche). Du 11 octobre 1943 au 7 mai 1944, il est déporté (matricule n°583), ainsi que son frère Ivan, dans le "Lager Norderney", un des quatre camps nazis dépendant du camp de concentration de Neuengamme (près de Hambourg, Allemagne) situé dans l'île anglo-normande d'Aurigny (Alderney), à l'ouest des côtes normandes. Cette île est évacuée par les Anglais et occupée dès 1940 par les Allemands. Ces derniers vont y effectuer de gigantesques travaux de fortification dans le cadre du Mur de l'Atlantique, exécutés par plusieurs milliers de Russes, de Français (dont plusieurs centaines de Juifs, mariés à des "ariennes"), de Républicains espagnols, d'Allemands ainsi que de Nord-Africains venant de Marseille. En raison des conditions de vie et de travail particulièrement dures : baraques insalubres, nourriture insuffisante, travaux épuisants pendant 12 à 14 heures par jour à construire des bunkers et des plate-formes d'artillerie lourde sous la surveillance de gardiens SS fanatiques, dans ces camps placés sous l'autorité du SS Hauptsturmführer Maximilian List (remplacé en mars 1944 par l'Obersturmführer Georg Braun), plus de 700 des 6 000 prisonniers vont y perdre la vie avant leur fermeture en mai 1944. Les occupants allemands estimant que leurs travaux étaient achevés décident de transférer, le 8 mai 1944, environ 650 survivants entassés en fond de cale d'un cargo vers Cherbourg, puis en train vers le camp principal de Neuengamme (Allemagne). Mais, en raison des bombardements aériens incessants, le convoi, après 10 jours et 9 nuits d'étapes et d'arrêts en direction d'Hazebrouck (Flandre, département du Nord), est bloqué près de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Marcel Fisch est ainsi interné, avec son frère Ivan et les autres rescapés du convoi, dans le "Lager Gneisenau" à Camiers (Pas-de-Calais) où ils vont effectuer, notamment, des travaux de

construction d'un radar et même de déminage, le tout sous les bombardements réguliers de l'aviation britannique. Alors qu'un nouveau convoi de transfert vers le camp de Neuengamme est prévu au départ de la gare de Saint-Omer (Pas-de-Calais) qu'ils doivent rejoindre à pied, il s'évade avec son frère Ivan et leur camarade de captivité Théodore Haenel, le 1er septembre 1944, en rampant sous les barbelés pour rejoindre un village voisin, en grande partie sinistré et dont les habitants avaient fui, pour se terrer pendant 3 jours dans les ruines d'une maison, à 400 mètres à peine du camp. Le 3 septembre 1944, les Canadiens entrent dans le village et ils sont enfin libres ! Mais, entre temps, les parents de Marcel et Ivan, Marc Fisch et son épouse Jeanne (née Moise), ont été arrêtés le 13 mars 1944 à Châtas. Dirigés, via le collège de Saint-Dié (Vosges) et le camp d'Ecrouves, près de Toul (Meurthe-et-Moselle), vers celui de Drancy (Seine-Saint-Denis), ils feront partie du convoi n°71 et déportés le 13 avril 1944 vers le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau (Pologne) où ils y sont décédés le 18 avril. Au lendemain de la guerre, après son mariage en 1948 avec Mathilde Baumgarten, Marcel Fisch a fondé, en 1949, la "Société Baruch et Fisch" avec son cousin Georges Baruch (1906-1982) qui sera maire de Rosheim de 1971 à 1980. Très engagé dans la vie associative locale et régionale, Marcel Fisch est décédé le 22 décembre 1986 à Strasbourg. Il est inhumé au cimetière de Rosenwiller.

Ivan FISCH (1914-2001) et Marcel FISCH (1917-1986) sont nés tous les deux à Rosheim où leur père, Marc FISCH, exploitait un commerce de "Ferrailles-Métaux-Chiffons-Soies de porc-Peaux de lapins". Après avoir travaillé, pour Ivan, comme cheminot, et pour Marcel, dans l'entreprise familiale, ils sont expulsés, de même que leurs parents, par les autorités allemandes en juillet 1940 pour rejoindre la petite localité de Châtas, près de Ban-de-Sapt (Vosges). Ayant trouvé un emploi comme ferronnier d'art à Epinal (Vosges), pour Ivan, et comme boulanger à Senones (Vosges), pour Marcel, ils ont été convoqués tous les deux par l'Office du Travail, puis arrêtés par la Gestapo le 22 août 1943 en tant que réfractaires au S.T.O. (Service du Travail Obligatoire), puis également comme Juifs. Ils ont ensuite été transférés, en wagons à bestiaux, puis internés au camp de Cherbourg-Querqueville (Manche). Du 11 octobre 1943 au 7 mai 1944, ils sont déportés tous les deux dans le "Lager Norderney", un des quatre camps nazis dépendant du camp de concentration de Neuengamme (près de Hambourg, Allemagne) et qui étaient situés dans l'île anglo-normande d'Aurigny (Alderney), à l'ouest des côtes normandes.

Evacuée par les Anglais et occupée dès 1940 par les Allemands, ces derniers vont y effectuer de gigantesques travaux de fortification dans le cadre du Mur de l'Atlantique. En raison des conditions de vie et de travail particulièrement dures : baraques insalubres, nourriture insuffisante, travaux épuisants pendant 12 à 14 heures par jour à construire des bunkers et des plateformes d'artillerie lourde sous la surveillance de gardiens SS fanatiques, dans ces camps placés sous l'autorité du SS Hauptsturmführer Maximilian LIST (remplacé en mars 1944 par l'Obersturmführer Georg BRAUN), plus de 700 des 6.000 prisonniers vont y perdre la vie avant leur fermeture en mai 1944. Les occupants allemands estimant que leurs travaux étaient achevés décident de transférer, le 8 mai 1944, environ 650 survivants entassés en fond de cale d'un cargo vers Cherbourg, puis en train vers le camp principal de Neuengamme. Mais, en raison des bombardements aériens incessants, le convoi, après 10 jours et 9 nuits d'étapes et d'arrêts en direction d'Hazebrouck (Flandre, département du Nord), est bloqué près de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Ivan et Marcel FISCH sont ainsi internés, avec les autres rescapés du convoi, dans le camp de Gneisenau à Camiers (Pas-de-Calais) où ils vont effectuer, notamment, des travaux de construction d'un radar et même de déminage, le tout sous les bombardements réguliers de l'aviation britannique. Alors qu'un nouveau convoi de transfert vers Neuengamme est prévu au départ de la gare de Saint-Omer (Pas-de-Calais) qu'ils doivent rejoindre à pied, ils s'évadent tous les deux, avec leur camarade de captivité Théodore HAENEL, le 1er septembre 1944, en rampant sous les barbelés pour rejoindre un village voisin, en grande partie sinistré et dont les habitants avaient fui, pour se terrer pendant 3 jours dans les ruines d'une maison, à 400 mètres à peine du camp. Le 3 septembre 1944, les Canadiens entrent dans le

village et ils sont enfin libres ! Mais, entre-temps, les parents d'Ivan et de Marcel, Marc FISCH et son épouse Jeanne, ont été arrêtés, quant à eux, le 13 mars 1944 à Châtas. Dirigés via Saint-Dié (Vosges) et le camp d'Ecrouves, près de Toul (Meurthe-et-Moselle), vers celui de Drancy (Seine-Saint-Denis), ils feront partie du convoi n°71 et déportés le 13 avril 1944 vers le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau (Pologne) où ils sont décédés le 18 avril suivant.

Au lendemain de la guerre, puis après son mariage en 1946 à Paris avec Rita Georgette ARRIGONI, Ivan FISCH a d'abord vécu à Rosheim où sont nés ses trois enfants, puis dans la région parisienne. Marcel FISCH s'est marié en 1948 avec Mathilde BAUMGARTEN et a fondé, en 1949 à Rosheim, la "Société Baruch et Fisch" avec son cousin Georges BARUCH (1906-1982) qui sera maire de Rosheim de 1971 à 1980. Ivan FISCH est décédé le 11 février 2001 à Marcoussis (Essonne). Quant à Marcel FISCH, très engagé dans la vie associative locale et régionale, en particulier comme président de l'Union régionale des anciens déportés et internés, il est décédé le 22 décembre 1986 à Strasbourg et est inhumé au cimetière de Rosenwiller.

Alphonse TROESTLER